



Plus de 3 mois après sa mise en place, l'organisation du travail en XP répond à de nombreuses attentes des contrôleurs d'Orly :

- ☺ un cadre protecteur ;
- ☺ des vacations plus courtes permettant une meilleure gestion de la fatigue ;
- ☺ une valorisation des efforts dont la part variable sera payée d'ici la fin de l'année et la part fixe mensuelle rattrapée sur la paie de septembre ;
- ☺ un cadrage clair des recyclages.

Cependant le bureau de section locale du SNCTA est conscient que **des ajustements doivent être apportés** pour :

- ☺ faciliter le remplissage des grilles par les chefs de tour ;
- ☺ permettre une meilleure lisibilité des grilles aux PC à poste ;
- ☺ éviter la multiplicité des relèves ;

En ce sens, le SNCTA sera attentif aux conclusions du **comité de suivi des XP qui se réunira le 17 septembre prochain** et sera force de proposition lors des GT TdS qui en découleront.

Restant à l'écoute de chacun et soucieux du bien-être de tous, en et hors salle, le SNCTA soutient une nouvelle consultation des contrôleurs d'Orly quant à la mise en place d'une option 1 (anciennement organisation du travail en XP) pour l'année 2025.